



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5397

Lyon 4e - Approbation de la gratuité de la mise à disposition d'une partie des locaux du stade Grégory Coupet situé 106 rue Philippe de Lassalle - EI 04 038

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5397 - LYON 4E - APPROBATION DE LA GRATUITE DE LA MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DES LOCAUX DU STADE GREGORY COUPET SITUE 106 RUE PHILIPPE DE LASSALLE - EI 04 038 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire du stade Grégory Coupet situé 106 rue Philippe de Lassalle à Lyon 4^{ème}, de section cadastrale AC 18, répertorié sous le numéro d'ensemble immobilier 04 038 et appartenant à son domaine public.

La mairie du 4^{ème} arrondissement de Lyon est devenue gestionnaire, par délibération de transfert des équipements de proximité du Conseil municipal en date du 21 janvier 2019, de cet équipement sportif.

Afin de contribuer au développement de la vie associative et de la pratique du football dans le 4^{ème} arrondissement de Lyon, la mairie d'arrondissement a souhaité mettre à disposition au profit de l'association « Lyon Croix-Rousse Football », association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et désignée par le conseil d'arrondissement en date du 5 décembre 2019, une partie des locaux du stade Grégory Coupet, d'une surface totale de 112.5 m² pour une durée d'un an à compter de sa date de signature par les deux parties.

Compte tenu des objectifs d'intérêt général tendant au développement des activités sportives dans les arrondissements de Lyon, il vous est proposé d'accorder la gratuité de cette mise à disposition sur le fondement de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Il est précisé, en outre, que la valeur locative annuelle desdits locaux a été évaluée par la Direction centrale de l'immobilier à 13 060 euros.

Vu l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération n° 2019/4494 en date du 21 janvier 2019 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- La gratuité de la mise à disposition d'une partie des locaux du stade Grégory Coupet sis 106 rue Philippe de Lassalle à Lyon 4^{ème}, aux conditions sus évoquées, est approuvée.
- 2- Monsieur le Maire est autorisé à procéder à l'exécution de la présente délibération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY